

# COMMUNE DE MONTRIOND

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 227 AVRIL 2011 - 19H00**

### **COMPTE RENDU**

**Date de convocation** : 22 avril 2011

**Présents** : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme LANVERS Edith -

**Absents et excusés** : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme. LAVERY Joséphine - M. RICCI Pierre - M. BRAIZE Alain

**Procurations** M. BRAIZE Alain à M. MUFFAT Michel (La Ranche)

**Président de séance** : M. LAGRANGE Georges  
**A été élu secrétaire de séance** Mme FAVRE Annie

## **1. Approbation du dernier compte rendu :**

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **2. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

### **2.1 Signalitique :**

Mme FAVRE Annie indique que le dossier est bien avancé, les courriers aux commerçants sont fait et les supports des panneaux sont commandés.

Le Conseil indique que les lamelles des annonceurs leur seront facturées au prix d'achat par la commune, soit 48 € HT.

### **2.2 Numérotation et nominations des rues :**

Mme FAVRE Annie indique que les derniers réajustements sont en cours, quelques noms de rues seront modifiées lors d'un prochain conseil.

### **2.3 Ecole :**

#### **2.3.1 Mouvements enseignants :**

Mme Edith LANVERS indique, que Mme Anne GRIVEL quittera ses fonctions à la fin de l'année scolaire

### 2.3.2 Demande local de l'A.D.M.R :

Une réunion avec la responsable de l'A.D.M.R va être organisée pour étudier la demande de mise a disposition d'une des salles de classe disponible dans l'ensemble scolaire au profit de cette association et les conditions de cette mise à disposition.

### 2.3.3 Bâtiments :

Suite à la suppression d'une classe à la rentrée prochaine, à divers travaux dans les bâtiments, la commission scolaire va réfléchir aux modalités de fonctionnement de l'école à la rentrée 2011 (regroupement dans un seul bâtiment, travaux...)

## **2.4 Environnement :**

Le déplacement du dépôt de terre près de la caserne des pompiers va être étudié par la commission travaux

## **2.5 Panneau sur la télécabine d'Ardent :**

Madame FAVRE Annie demande pourquoi l'autorisation de la commune n'a pas été sollicitée par la S.E.R.M.A, pour l'implantation sur la gare de la télécabine d'Ardent, d'un panneau publicitaire au profit d'une marque automobile. Une observation sur ce point sera faite à la S.E.R.M.A.

## **2.6 Stationnement des campings cars :**

Des panneaux de stationnement interdit la nuit aux campings cars seront installés au lac, avec signalement d'un stationnement possible sur le parking d'Ardent.

Une réflexion globale sur la gestion des campings cars sur le territoire communal, va être conduite par la commission tourisme.

## **2.7 Communication**

### 2.7.1 Bulletin municipal :

Le dernier numéro a été distribué.

M. André PEERSMAN demande à chaque élu de respecter les délais demandés par la commission pour les articles, afin de permettre la publication dans les délais.

### 2.7.2 Chef - lieu :

Suite au choix de l'architecte, pour le projet de réalisation d'une salle sur le parking souterrain, une réunion sur place a été organisée avec ce dernier. Une esquisse sera présentée lors du prochain conseil.

## **2.8 Travaux divers :**

Les travaux de réseaux pour la P.V.R de "l'Elé" ont repris, tout comme les finitions des travaux d'eau "La Plagnette - La Glière", qui se termineront avec la réfection de chaussée.

## **2.9 Algues :**

Monsieur Michel MUFFAT (La Ranche) propose un devis de 3 000.00 €, pour un essai de traitement de l'arrachage des algues, à l'aide d'une machine. Le conseil donne son accord sur son principe. A voir avec la commission finance si ses travaux, non prévus au budget, pourront se réaliser cette année ; A défaut, ils seront budgétés sur l'année prochaine.

### **2.10 Débroussaillage RD 288 (Le Lac)**

Les coupes de bois sont terminées, reste le nettoyage du site en cours.

### **2.11 Journée propreté :**

Une journée propreté sera organisée le samedi 7 mai à 8 h 30, rendez vous pour les bonnes volontés à 8 h30 au stade de foot.

## **3 : FINANCES**

### **3.1 Budget "AFUL Sous les Buissons"**

Le Conseil Municipal, vote le présent budget.

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
SECTION FONCTIONNEMENT	<b>7 000.00 €</b>	<b>7 000.00 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT	<b>353 000.00 €</b>	<b>353 000.00 €</b>

Monsieur le Maire rappelle que ce budget s'autofinancera largement, par la revente des terrains, dont les conditions seront définies prochainement.

### **3.2 Fiscalité 2011 :**

M. le Secrétaire de Mairie présente au Conseil Municipal, les principales modifications et répercussion de la réforme de la fiscalité locale, suite à la suppression de la taxe professionnelle, et à son système complexe de compensation.

Il reste une incertitude sur environ 50 000.00 € de compensation de l'Etat, dont la pérennité n'est pas assurée au delà de 2012.

D'autre part les dotations versées par l'Etat sont gelées, représentant une perte pour la commune de 4 500 € pour 2011.

Tenant compte de ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité, moins une voix, décide d'augmenter les taux d'impôts locaux de 1.5 %. Afin d'éviter une augmentation brutale, lors de la disparition des compensations de la réforme de la taxe professionnelle versée par l'Etat.

	<b>Taux Année 2010</b>	<b>Taux année 2011</b>	<b>Bases</b>	<b>Produit</b>
Taxe d'Habitation	11.02 %	%	2 235 000.00 €	250 096.00 €
Taxe Foncière sur le bâti	5.63 %	%	2 194 000.00 €	112 771.00
Taxe Foncière sur le non bâti	43.01%	%	31 000.00 €	13 535.00
Contribution Foncières des entreprises	14.37 %	%	1 445 000.00 €	210 681.00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>587 063 €</b>

(1) base révisée suite au transfert de 0.57 pts au profit de la Communauté de communes de la vallée d'Aulps, portant la base de référence 2010 à 5.06 %.

- (2) taux 2010 révisé du fait de la réforme de la fiscalité locale liée à la suppression de la taxe professionnelle

### **3.3 Décisions modificatives :**

Suite à des observations techniques de la Sous - Préfecture les décisions modificatives suivantes, sont approuvées :

#### **3.3.1 Budget principal :**

<b>Section Fonctionnement</b>	
<b>Débit</b>	<b>crédit</b>
cpt 023: - 235 000.00 €	775 : -235 000.00 €
<b>Total : 235 000.00 €</b>	<b>Total : 235 000.00 €</b>

<b>Section investissement</b>	
<b>Augmentation de crédits</b>	<b>Diminution de crédits</b>
Cpt 2804164/040 : 123 000.00 €	Cpt 1641 : 123 000.00 €
Cpt 024 : +235 000.00 €	Cpt 021 : - 235 000.00 €
<b>Total : 338 000.00 €</b>	<b>Total : 338 000.00 €</b>

#### **3.3.2 Budget eau :**

<b>Section Fonctionnement</b>	
<b>Augmentation de crédit</b>	<b>Diminution de crédit</b>
cpt 681/042 : 115 000.00 €	cpt 681 : -112 000.00 €
	Cpt 6378 : - 3 000.00 €
<b>Total : 115 000.00 €</b>	<b>Total : 115 000.00 €</b>

#### **3.3.3 Budget Parking :**

<b>Section Fonctionnement</b>	
<b>Augmentation de crédit</b>	<b>Diminution de crédit</b>
cpt 777/042 : 148 100.00 €	cpt 778 : -148 100.00€
<b>Total : 148 100.00 €</b>	<b>Total : 148 100.00 €</b>

### **3.4 Subvention classe découverte :**

Dans le cadre du projet d'une classe découverte (descente du Canal du Midi) en septembre le Conseil décide le vote d'une subvention de 5 000.00 €.

### **3.5 Suppression exonération de 2 ans des taxes foncières, pour les constructions neuves :**

Le conseil prendra une décision prochainement, sur l'opportunité de maintenir l'exonération de 2 ans des taxes foncières, pour les nouvelles constructions.

### **3.6 Acquisition d'un véhicule 4 x 4 :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le remplacement du vieux 4x4 du service technique, par un nouveau land Rover, pour un montant de 31 324 € TTC.

### **3.7 Vente de divers matériels réformés :**

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire, pour la vente de divers matériels et outillages techniques réformés.

### **3.8 Télétransmission des actes administratifs :**

Un système de télétransmission des actes administratif avec les services de l'Etat va être mis en place prochainement.

### **3.9 Abri berger :**

Une demande de subvention, pour la construction d'un abri berger sur les alpages du "Hauts Coutis" va être sollicitée auprès des fonds parlementaires.

## **4 SALLE POLYVALENTE :**

### **4.1 Avancement des travaux :**

Les travaux avancent avec retard, les vitres ont été installées, les travaux de plomberie électricité, cloisons sont en cours. La livraison de la salle est prévue à l'automne.

### **4.2 Base de loisir :**

Le permis de construire de la base est déposé, en cours d'instruction. Le lancement des appels d'offres est prévu fin mai.

### **Demande de subvention :**

Cout estimatif : 367 739.00 € HT

La Commune va déposer des dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Général, et des fonds parlementaires.

### **4.3 Gestion salle polyvalente :**

Le groupe de travail chargé d'établir le règlement de fonctionnement et les modalités de gestion de la salle polyvalente, devrait présenter un projet pour septembre.

### **4.4 Fermeture de la route :**

La route entre l'hôtel Les Sapins et le chantier a été barrée par des cailloux, pour éviter la circulation. Il est rappelé que cette route sera supprimée à la fin des travaux de la salle.

## **5 EAU :**

### **5.1 Renforcement réseau "Le Ccrêt - Les Granges tranche 1"**

Les offres suivantes sont retenues :

GRAMARI 161 388.63 € HT  
DAVIET (maitrise œuvre) 28 495.95 € HT (tranche 1 et 2)

Dans le cadre de ces travaux Monsieur BREHIER précise, qu'un géomètre va être missionné, pour voir si les propriétés privées ne débordent pas sur le domaine public, se qui pourrait empêcher les travaux de pluviales.

La commission travaux suit ce dossier.

### **5.2 Renforcement "Le Crêt - Les Granges tranche 2"**

Le coût des travaux est évalué à 200 000.00 € TTC, des demandes de subventions vont être déposées auprès du SMDEA et de l'Agence de l'Eau.

### **5.3 Eclairage public et pluviale Ardent :**

Le dossier des eaux pluviales est finalisée ; reste à finaliser avec le SYANE celui de l'éclairage et avec la S.E.R.M.A la gestion des eaux du parking.

## **6 SECTEUR "Les Lindarets, La Lécherette, Les Brochoux "**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de sa réflexion sur la nécessité pour la commune de règlementer ces secteurs à fortes pressions touristiques, pour éviter l'extension abusives des terrasses, l'implantation de parasols ou de structures fixes difficilement démontables, après la saison hivernale.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune demeure propriétaire des terrains et dans ce cadre souhaite conserver sur ces sites une harmonie et une attractivité.

La Commune réfléchit à différentes possibilités de règlementer ces secteurs. Pour cela un groupe de travail est créé avec : BREHIER Emile, MUFFAT Michel (La Glière), Annie FAVRE, Alain BRAIZE et présidé par le Maire.

Le groupe de travail présentera des propositions lors d'un prochain conseil, mais avant l'automne, pour que la réglementation qui sera décidée soit applicable dès la saison hivernale prochaine.

## **7: DIVERS**

### **7.1 Restaurant "Des Alpages "**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'étudier la possibilité dans le cadre de la fin de la délégation de service public en cours, d'imposer au futur candidat de louer les locaux actuels, avec obligation de faire des travaux d'aménagement et de mises aux normes, travaux dont il sera tenu compte dans le montant de la location.

Cependant, dès à présent, il est convenu, quelque soit la solution retenue pour la réalisation de ces travaux, de demander à l'architecte l'étude de ces travaux (mise aux normes, agrandissement de la salle) dans le but de déposer une demande de permis de construire pour fin Juin 2011.

Un point sera fait sur cette étude lors du prochain conseil.

### **7.2 Salle sur le parking souterrain :**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant

	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
--	-----------	------------

Marché initial	56 175.00 €	67 185.30 €
<b>Avenant 1</b>	<b>19 425.00 €</b>	<b>23 232.30 €</b>
Nouveau marché	75 600.00 €	90 417.60 €

### **7.3 Activités au lac :**

Le Conseil Municipal renouvelle les autorisations annuelles des différentes activités sur le site.

### **7.4 Demande de Ardent Sport, de louer des places de stationnement :**

La société Ardent Sport a demandé que les trois places de parking situées devant son magasin lui soient louées, afin d'être réservées à son usage exclusif.

Ces places ayant été réalisées dès l'origine pour des stationnements de courte durée, limitée à 30 minutes, et ouvertes à l'ensemble du public pour le bon fonctionnement des activités commerciales de cet ensemble immobilier, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

### **7.5 Amicale de Pêche :**

Une demande de subvention et d'autorisation de différentes manifestation a été sollicitée par l'Association de l'Amicale du Lac Vert, représentée par son président Hervé Mangionne.

Compte tenu des problèmes rencontrées ces dernières années avec cette association et son président, le conseil municipal est tout à fait opposé à conclure de nouvelles conventions avec cette association. Le conseil municipal a décidé de dénoncer tous ses accords avec cette association sur son territoire.

Le conseil est par contre tout à fait favorable à la mise en place d'une nouvelle amicale de pêche et à passer les conventions nécessaires avec elle pour le bon déroulement de ses activités. Elle invite les membres de cette nouvelle association à prendre rendez-vous avec la commune dès qu'elle aura été constituée.

### **7.6 Autorisation de pâtures :**

La Commune donne son accord à la Commune de Morzine, pour laisser pâturer les chevaux du centre équestre communal, sur ses terrains au Vernay Bron, en se réservant le droit de mettre fin à cet accord à la fin de chaque estive.

La séance est levée à 23 h.